

Maison de la Bretagne à Paris

> Au service de vos projets

Ti Breizh e Pariz

> E servij ho raktresoù





« Service du Conseil régional de Bretagne, la Maison de la Bretagne assure une présence forte, visible et permanente de la Bretagne à Paris en relayant les actions phares mises en place en région. »

Kaourintine HULAUD, conseillère régionale, présidente de la commission culture et vie associative, présidente de la Maison de la Bretagne



AU CŒUR DE MONTPARNASSE, LE LIEU DE RENCONTRE DES ACTEURS BRETONS

La présence bretonne à Paris, et notamment à Montparnasse, est toujours aussi active, tant d'un point de vue économique que culturel. En témoignent la vitalité des réseaux bretons et l'ampleur des fêtes dédiées à la Bretagne chaque année. C'est au cœur de ce quartier que le Conseil régional de Bretagne a implanté son centre d'affaires.

Équipement mis à disposition des acteurs bretons (entreprises, associations, organismes publics, collectivités territoriales, médias...), la Maison de la Bretagne est un relais de l'activité de la région à Paris. Située à cinq minutes de la gare Montparnasse et donc facilement accessible en train depuis toute la Bretagne, elle bénéficie d'une situation privilégiée. Son accès sera encore amélioré prochainement avec l'arrivée de la Ligne à grande vitesse qui placera la Bretagne à 1 h 30 de Paris.

Organisez vos rendez-vous à Paris

La Maison de la Bretagne vous propose un centre d'affaires disposant de tous les équipements nécessaires pour vous permettre de rencontrer vos partenaires dans les meilleures conditions. Bureaux équipés pour une journée de travail, salles pouvant accueillir jusqu'à 30 personnes... ses espaces modulables vous offrent la possibilité d'organiser vos réunions et / ou vos présentations, en présentiel ou à distance (wifi, vidéoprojecteur, visioconférence...) à Paris. La Maison de la Bretagne peut également accueillir vos événements de relations publiques.

Faciliter votre présence et votre visibilité à Paris et vous permettre de développer vos relations et vos partenariats, tels sont les objectifs de la Maison de la Bretagne à Paris.






COMMENT RÉSERVER ?

La réservation de salle se fait par demande téléphonique. Elle est confirmée par un échange de courriels permettant aux entreprises de préciser leurs souhaits, et validée par la signature d'une convention.

LES TARIFS

La Maison de la Bretagne propose une réduction sur ses tarifs aux partenaires de la marque Bretagne et aux organismes utilisant un nom de domaine avec le .bzh en extension pour l'adresse de son site principal et sa communication.

Type de salle	Tarification	1/2 journée		Journée	
		Prix HT	Prix TTC	Prix HT	Prix TTC
Plein tarif					
Avel, Eor	▪ Catégorie A	75 €	90 €	100 €	120 €
Danvez, Stergann, Kendiviz, Brizheol		190 €	228 €	280 €	336 €
Diloar		240 €	288 €	400 €	480 €
Dremmwel		400 €	480 €	640 €	768 €
-25 %					
		Prix HT	Prix TTC	Prix HT	Prix TTC
Avel, Eor	▪ Catégorie B	57 €	68,40 €	75 €	90 €
Danvez, Stergann, Kendiviz, Brizheol		143 €	171,60 €	210 €	252 €
Diloar	▪ Catégorie A + BRETAGNE [®] ou 	180 €	216 €	300 €	360 €
Dremmwel		300 €	360 €	480 €	576 €
-50 %					
		Prix HT	Prix TTC	Prix HT	Prix TTC
Avel, Eor	▪ Catégorie C	37,50 €	45 €	50 €	60 €
Danvez, Stergann, Kendiviz, Brizheol	▪ Catégorie B + BRETAGNE [®] ou 	85,50 €	102,60 €	126 €	151,20 €
Diloar	▪ Catégorie A + BRETAGNE [®] et 	108 €	129,60 €	200 €	240 €
Dremmwel		200 €	240 €	320 €	384 €

> Catégories :

- A : organisme non fiscalisé en Bretagne ou en Loire-Atlantique
- B : organisme fiscalisé en Bretagne ou en Loire-Atlantique / ou association ayant déposé ses statuts en Bretagne ou en Loire-Atlantique
- C : organisme associé (organisme dans lequel plus de 50 % de la ressource provient de la Région Bretagne).

> Le type de salle est déterminé par le nombre de personnes attendues pour la réunion qui devra être précisé lors de la réservation.

- De 1 à 4 personnes : Avel, Eor.
- De 5 à 14 personnes : Danvez, Stergann, Kendiviz, Brizheol.
- De 15 à 19 personnes : Diloar.
- Pour 20 personnes et plus : Dremmwel.

> La gratuité des locaux s'applique :

- aux organismes publics ayant leur siège en Bretagne, ou intervenant spécifiquement en Bretagne ;
- aux associations ayant déposé leurs statuts en Bretagne ou en Loire-Atlantique, ou ayant une mission de structuration de réseau breton en Île-de-France et dont l'effectif salarié est d'un ETP (équivalent temps plein) au plus ;
- aux organismes qui exercent une mission d'intérêt régional pour le compte de la Région Bretagne ;
- à l'occasion de manifestations à destination de la presse ou de relations publiques ou culturelles qui présentent un intérêt culturel avéré pour la Région.

Cette gratuité s'applique dans la limite de 50 demi-journées / salle de réservation par année civile par organisme ou groupe d'organismes relevant d'une seule entité juridique. Au-delà l'organisme concerné se verra appliquer le tarif applicable à la catégorie B.

LES PRESTATIONS ANNEXES

Type	Prix HT	Prix TTC
Forfait de mise à disposition de personnel	17 € par agent et par heure	20,40 € par agent et par heure
Forfait de nettoyage	61 €	73,20 €
Mise à disposition d'équipement technique	Sur devis	
Café ou thé (1 thermos pour 10 personnes)	2 €	2,40 €
Jus de fruit (1 bouteille pour 6 personnes)	4 €	4,80 €
Gâteaux (par tranche de 5 personnes)	3 €	3,60 €

Ces tarifs s'entendent hors forfaits de prestations qui seront établis sur devis après consultation des titulaires des marchés publics correspondants passés par la Région. La gratuité des locaux n'entraîne pas la gratuité des prestations à l'exception des manifestations pour lesquelles la gratuité est accordée en raison de l'intérêt régional. Au-delà de 18 h, une majoration de 20 % par heure commencée sera appliquée sur les tarifs de mise à disposition de salle.

BRETAGNE[®]

Marque Bretagne

La marque Bretagne est une marque de territoire conçue pour permettre à la région d'être plus visible et plus attractive en enrichissant et en modernisant son image. Elle symbolise le territoire, lui confère une valeur ajoutée, un « supplément d'âme » qui renforce sa personnalité et lui apporte ce « sens » tant recherché. Elle participe également au renforcement de la fierté d'appartenance, à la mobilisation et à la fédération de ses acteurs les plus entreprenants.

Cette démarche originale de marque partagée a pour objectif de créer un « fil rouge » entre toutes les formes de communication se référant à la Bretagne, pour construire de manière mutualisée, une image cohérente de la Bretagne, plus actuelle, et plus innovante.

Pour davantage d'informations sur la marque Bretagne et pour devenir partenaire, connectez-vous sur : www.marque-bretagne.fr



Extension .bzh

La Bretagne est la première région française à bénéficier de sa propre extension. Apparu sur la toile en juin 2014, le .bzh permet de signer son attachement à la Bretagne et d'être plus facilement identifiable au niveau national ou international. Il est désormais accessible à tous, entreprises, collectivités, associations et particuliers.

Pour en savoir plus ou faire enregistrer votre nom de domaine en .bzh, rendez-vous sur le site de www.pik.bzh

MODALITÉS PRATIQUES

- **Ouverture au public** de 9h 30 à 18h
 - **Accueil des entreprises** à partir de 9h, prolongation en soirée sur demande.
 - **Adresse :**
8 rue de l'Arrivée - 75015 Paris
 - **Tél. :** 01 53 63 11 50
 - **maison.bretagne.bzh**
 - **Mail :**
maisondelabretagne@bretagne.bzh
 - **Retrouvez la Maison de la Bretagne sur Facebook :**
facebook.com/MaisondelaBretagne
- **Pour accéder à la Maison de la Bretagne :**
 - > **Métro :**
station Montparnasse-Bienvenue, lignes 4, 6, 12, 13
 - > **Bus :**
lignes 28, 58, 82, 89, 91, 92, 94, 95, 96
 - > **Taxis :**
rête de station à la Gare Montparnasse
 - > **Vélib :** rue de l'Arrivée
 - > **Autolib :** rue de l'Arrivée
 - > **Parking :**
sous la tour Montparnasse, accès par la rue de l'Arrivée et la rue du Départ



Un service de la Région Bretagne